

# Village Magazine



#4  
04/21

Les premières constructions sortent de terre

04

L'innovation au service des habitants et de l'environnement

07

Faire des Jeux un moteur pour l'emploi local

08



# Dans le vif du sujet

L'apparition des premières grues sur le site témoigne de l'amorce d'une nouvelle phase : celle de l'édification ! Avec ses premières réalisations d'espaces publics et ses premières constructions d'immeubles, l'année 2021 va permettre de dessiner les contours du futur Village des athlètes. Une aventure urbaine, architecturale, sociale et innovante à laquelle Village Magazine vous propose de participer !

## Sommaire

**04**

### Tour d'horizon des premières constructions

Voiries, groupe scolaire, caserne de pompiers, immeubles d'habitations... Plan à l'appui, faites le tour d'un quartier en pleine mutation !

**07**

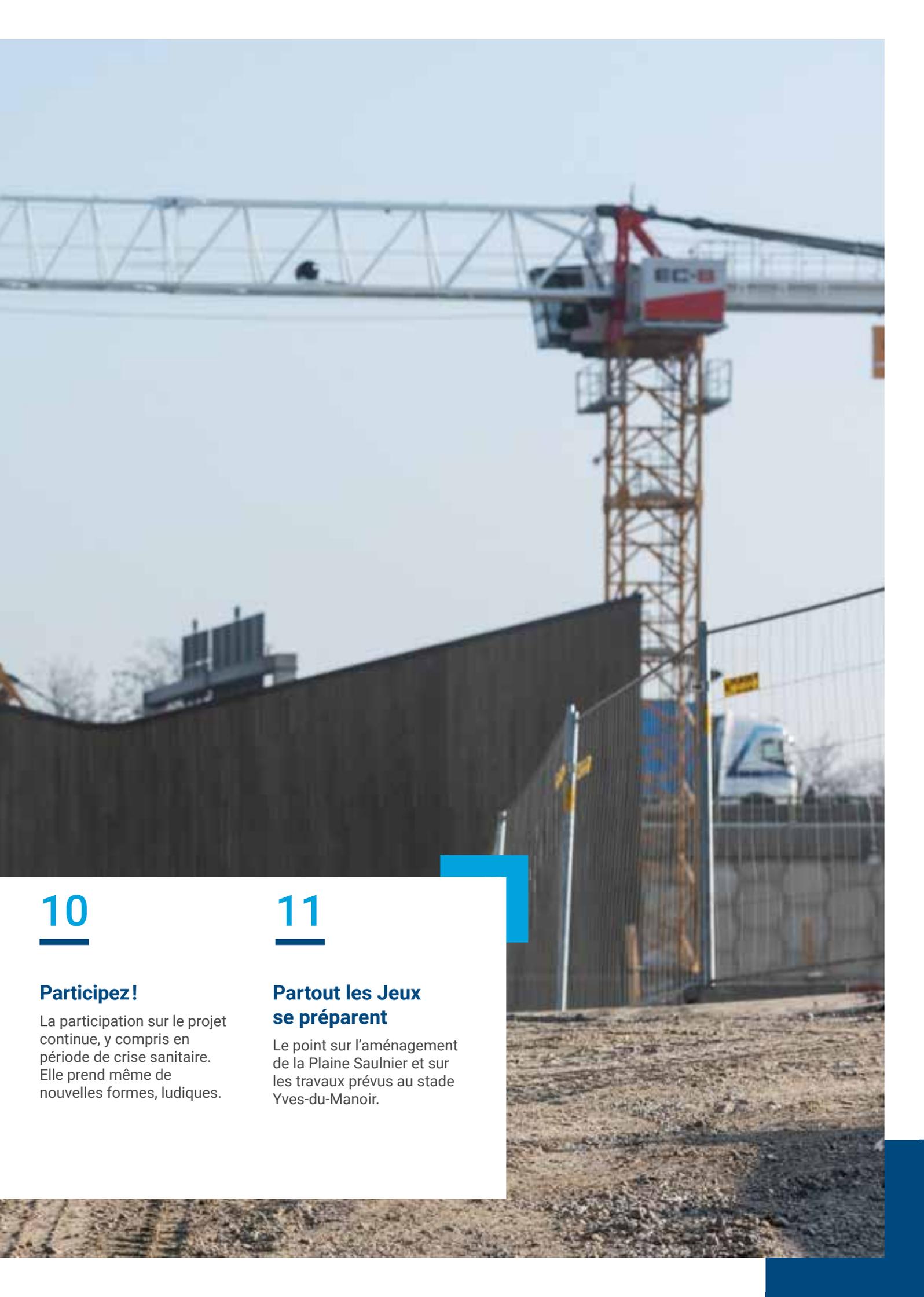
### L'innovation au quotidien

Les projets innovants soutenus par la SOLIDEO se traduiront par des améliorations concrètes pour les habitants et le fonctionnement global du quartier.

**08**

### Un chantier solidaire

Rencontre avec François Anquetil, chargé de mission reporting et clauses sociales à la SOLIDEO, et Richard Gendron, directeur de l'emploi à Plaine Commune.



**10**

### **Participez!**

La participation sur le projet continue, y compris en période de crise sanitaire. Elle prend même de nouvelles formes, ludiques.

**11**

### **Partout les Jeux se préparent**

Le point sur l'aménagement de la Plaine Saulnier et sur les travaux prévus au stade Yves-du-Manoir.

# Les premières constructions sortent de terre

Alors que la page des déconstructions est presque tournée, la préparation des terrains bat son plein et les premières constructions sont lancées. Tour d'horizon de l'état d'avancement du chantier.

C'est à Saint-Ouen-sur-Seine, au sud du futur Mail Finot, que les premiers chantiers immobiliers du Village des athlètes ont débuté. Il s'agit du secteur E dit aussi « **Les Belvédères** » ❶. Un secteur qui accueillera un total de 62 000 m<sup>2</sup> de bureaux, de commerces et de logements. C'est la future résidence étudiante qui a ouvert le bal des constructions en février dernier, suivie de peu par d'autres lots voisins, tous situés en bordure de Seine. Côté rue Saint-Denis en revanche, les dernières déconstructions doivent avoir lieu cet été, pour un lancement des chantiers immobiliers en novembre.

## DÉMARRAGES EN CASCADE

Un peu plus nord, sur le secteur D appelé aussi « **Les Quinconces** » ❷, le long de la Cité du Cinéma (voir encadré), le coup d'envoi des travaux se fera entre avril et août, quand toutes les déconstructions, notamment celles de l'ancienne école de kinésithérapie Danhier qui a emmenagé quelques numéros plus loin et de l'entreprise Balas, auront été réalisées. Au total 52 000 m<sup>2</sup> seront livrés, avec la même diversité d'usages (logements, bureaux, commerces).

Sur la commune de Saint-Denis, de l'autre côté de la Cité du cinéma, les travaux de viabilisation du secteur **Universeine** ❸ s'achèveront fin avril pour laisser place aux terrassements. L'édification des immeubles, situés de part et d'autre de l'allée de Seine (soit 120 000 m<sup>2</sup> au total), pourra alors démarrer.

## BIEN INTÉGRER LE PLUS GROS CHANTIER DE FRANCE

Pour mener de front ces différentes opérations d'envergure, qui représenteront fin 2021 le plus gros chantier de France, la SOLIDEO achève actuellement la construction, derrière le collège Dora Maar, d'une grande **plateforme mutualisée** ❹ : « Celle-ci doit permettre de stocker des marchandises et de gérer au mieux les flux de camions, explique Anne-Sophie Petit, chef de projet Espaces publics. Les camions pourront y stationner, en attendant de rejoindre leur chantier. Cette gestion des rotations évitera les bouchons sur la voie publique. » « Certains opérateurs vont aussi y implanter leur centrale à béton, complète Julia Watson, adjointe au directeur de projet du Village des athlètes, pour éviter les flux de camion-toupie et limiter ainsi les nuisances et les pollutions. » Depuis le 19 mars, la SOLIDEO a également mis à la disposition des différents opérateurs-constructeurs une base vie mutualisée, d'une capacité d'accueil de 180 personnes.



Quelques chiffres :

**3 500**

c'est le nombre de personnes qui travailleront sur le chantier fin 2021

**30**

c'est le nombre de grues présentes sur le site fin 2021



# Une école et une base de sécurité

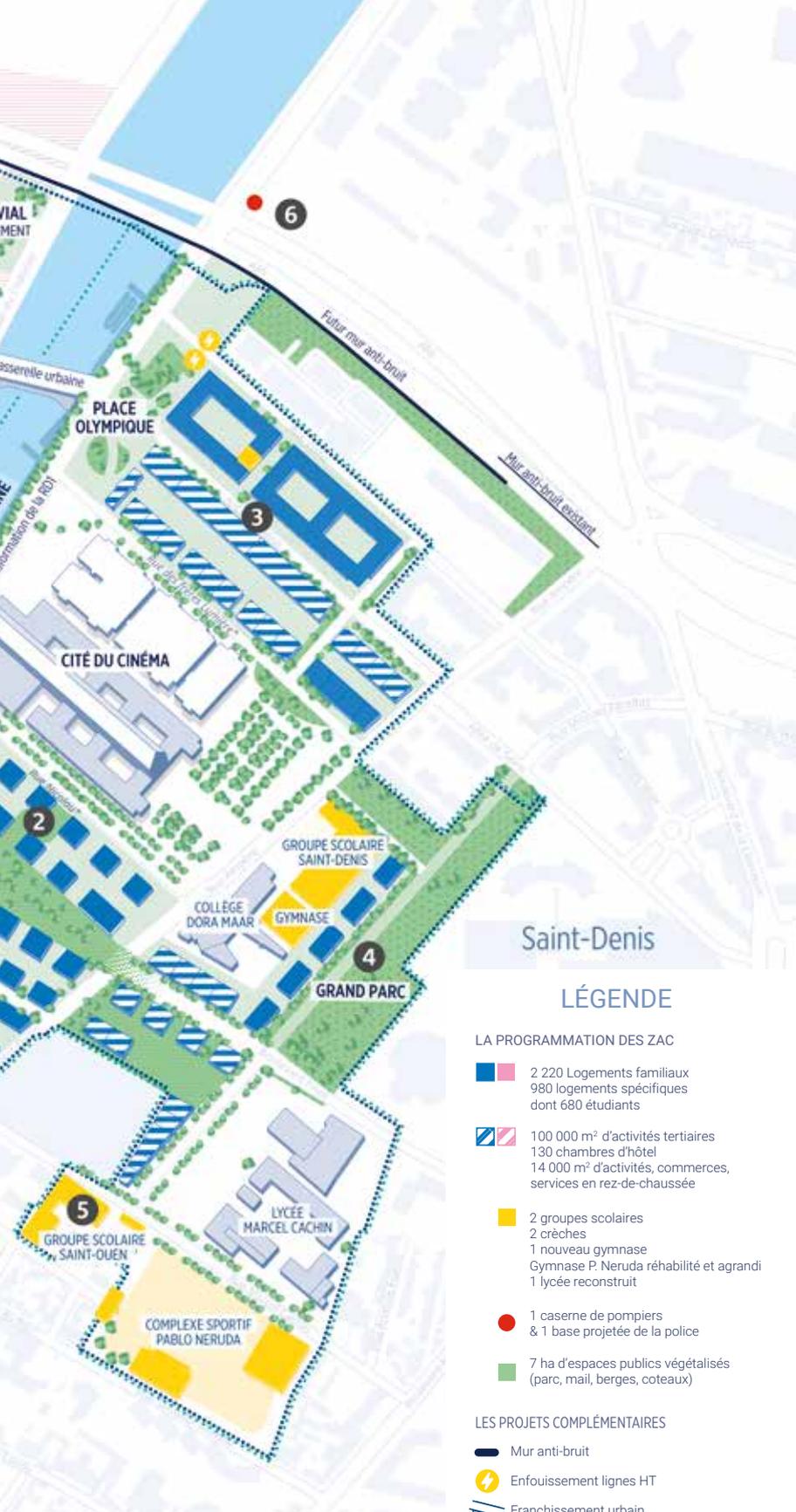
La construction de nouveaux équipements publics est intégrée au projet pour répondre aux besoins des futurs habitants du quartier. Le point sur deux équipements aux contours déjà bien arrêtés.



Les travaux de construction du nouveau groupe scolaire de Saint-Ouen ⑤ commenceront à la fin de l'année. Dix-sept classes, une cantine et un centre de loisirs seront livrés pour la rentrée 2023. Au-delà de sa capacité d'accueil, conforme aux besoins de la population actuelle et future du territoire, « cette école répond aussi aux ambitions environnementales du quartier, souligne Victoire Bernet-Forbin, Directrice Construction et Architecture à la SOLIDEO. Les architectes ont très bien pris en compte le label Biodivercity, en accordant une place généreuse à la nature dans l'établissement. » Avec par exemple un jardin pédagogique des senteurs, une petite rue paysagère et des espaces libres « abandonnés » à la nature.



Une base au profit de la Préfecture de Police de 2 500 m<sup>2</sup> sera construite dès janvier 2022 en contrebas de l'autoroute A86 et constituera le centre névralgique de la sécurité du Village des athlètes pendant les Jeux. Après l'été 2024, cette base ⑥ regroupera les effectifs de la police fluviale et des sapeurs-pompiers nécessaires à la sécurité du territoire, ainsi qu'un centre de formation pour les jeunes sapeurs-pompiers.



## LES COULISSES DU CHANTIER

### Le mur des Quinconces, une prouesse technique

En décembre dernier, la rue des Villas s'est parée d'un nouveau revêtement. Composé à 50% de matériaux recyclés, l'enrobé utilisé est venu recouvrir une première couche de structure faite de granulats en béton concassés issus à 100% des déconstructions effectuées sur la ZAC. Une solution écologique et économique !



L'ÎLE-SAINT-DENIS

## L'Écoquartier fluvial : c'est reparti !

Les travaux d'aménagement de l'écoquartier fluvial de L'Île-Saint-Denis continuent sur « les chapeaux de roues ». Début avril, après le terrassement du chantier, le groupement Pichet-Legendre a investi les lieux pour la construction des programmes immobiliers.

D'une surface au sol de 47 600 m<sup>2</sup>, cet ensemble immobilier réparti sur 22 bâtiments a été pensé dans une logique de réversibilité afin de pouvoir accueillir successivement les athlètes des Jeux 2024 et leurs équipes, puis les futurs habitants et salariés.

Ce quartier de vie accueillera de nombreux aménagements : 325 nouveaux logements, mais également un pôle nautique, une Cité des arts urbains, un hôtel, une résidence étudiante de 142 chambres, deux immeubles de bureaux, de multiples commerces et activités de service ainsi qu'une nouvelle centrale de mobilité.

Le groupement Pichet-Legendre, qui a déposé les ultimes permis de construire de ce projet d'envergure en août dernier, a signé le 9 mars 2021 l'achat du terrain auprès de la SEM Plaine Commune Développement, aménageur de l'écoquartier. Soit deux ans, jour pour jour, après le lancement des consultations en vue de sélectionner le promoteur de la partie îlienne du Village des athlètes.

En amont du chantier, les terrains ont fait l'objet de travaux préparatoires (terrassements et évacuation de terres par voie fluviale, pose des réseaux structurants) menés par la SEM Plaine Commune Développement au cours des 9 derniers mois. Le groupement Pichet-Legendre a pris le relais le 1er avril en débutant par les travaux de fondation des bâtiments. Le ballet des grues démarrera à compter du mois de mai avec 7 engins présents sur le site au plus fort du chantier début 2022. La logistique fluviale sera également mise en œuvre par le constructeur, pour l'évacuation de terres et l'acheminement des éléments préfabriqués de certains bâtiments en bois.



COUP DE PROJECTEUR

### Une passerelle très attendue

Une fois les travaux préparatoires des terrains situés au nord de la ZAC, le long des quais de Seine, terminés, le Département de Seine-Saint-Denis lancera mi-juin la construction de la passerelle qui raccordera la place Olympique du Village des athlètes à L'Île-Saint-Denis. D'une longueur de 140 m, cette infrastructure aérienne, très élancée et livrée en juillet 2023, comptera deux voies de circulation accessibles aux bus, aux cyclistes et aux piétons. Plantée de grands arbres à ses deux extrémités, elle sera végétalisée sur tout le linéaire et longée d'un belvédère avec vue sur la Seine et les nouveaux quartiers.

# Un immeuble qui recycle tout !

Pour l'aménagement des espaces publics du Village des athlètes, comme pour l'attribution des marchés de construction des ensembles immobiliers, la SOLIDEO encourage au maximum l'innovation au profit des habitants et de l'environnement.

Incontournable, le recours à l'innovation va permettre au Village des athlètes d'atteindre les ambitieux objectifs environnementaux fixés par la SOLIDEO. « Nous introduisons l'innovation dans nos projets d'aménagement des espaces publics, souligne Jérôme Brachet, responsable d'opération à la SOLIDEO. Mais nous poussons aussi l'ensemble des acteurs à aller le plus loin possible sur leurs opérations, grâce notamment au fonds Innovation (voir ci-contre). Nous sommes très attentifs aux retombées de ces innovations tant pour les habitants, individuellement, que pour le quartier, globalement. » En témoigne le futur « bâtiment Cycle », qui sera construit par Icade, à partir de juillet, à l'angle du Mail Finot et de la traverse des Quinconces.

Composé d'un rez-de-chaussée et de six étages, abritant un total de 28 logements, le bâtiment Cycle proposera à ses occupants une organisation repensée du cycle de l'eau, basée sur la présence de deux réseaux, l'un d'eau potable, l'autre « d'eaux grises » recyclées. « L'eau des douches sera traitée pour être réutilisée à l'échelle du bâtiment, donne pour exemple Louise Durand, directrice Grands projets chez Icade. Grâce à un système de filtration très innovant, ces eaux grises pourront servir pour l'arrosage ou les chasses d'eau. »

Quant aux cuvettes des toilettes, très spécifiques, elles trieront les flux d'urines et de matières fécales: « Au sous-sol du bâtiment, des dispositifs permettront d'organiser la valorisation de ces matières, principalement en engrais, explique Louise Durand. Ce sera gratifiant pour les habitants de s'inscrire dans une logique plus responsable. »

Y compris dans la gestion de leurs biodéchets, qu'ils déposeront dans le composteur du bâtiment, lequel réceptionnera également les déchets biodégradables des occupants des 11 immeubles voisins. « Ce bâtiment revêt un double intérêt aux yeux de la SOLIDEO, résume Jérôme Brachet : ses innovations ont une dimension environnementale et sociétale, puisqu'elles rayonneront à l'échelle du quartier et plus largement du territoire, via les liens qui seront créés avec les exploitants agricoles qui récupéreront les biodéchets. »

Sans compter l'EcoLab, cet espace de sensibilisation aux enjeux du développement durable, qui prendra place au rez-de-chaussée du bâtiment Cycle, et qui ouvrira la porte de ses ateliers à tous les habitants du futur quartier.



LA PAROLE À

**La parole à...**  
**Antoine du Souich,**  
 Directeur de la stratégie et de l'innovation  
 à la SOLIDEO

« La SOLIDEO s'est dotée d'un fonds « Innovation et écologie » qui va permettre d'apporter des dotations aux maîtres d'ouvrage qui poussent le plus loin leurs efforts d'innovation, pour atteindre des performances plus importantes en matière d'environnement et d'accessibilité universelle. A hauteur de 36,6 millions d'euros, le dispositif doit aider à financer les surcoûts liés aux actions d'innovation. Cela peut concerner l'immobilier, comme le bâtiment Cycle qui va par exemple bénéficier d'une dotation de 2,7 millions, mais aussi les innovations sur l'espace public, pour améliorer la qualité de l'air, lutter contre les effets des îlots de chaleur ou encore renforcer l'accessibilité du mobilier urbain. »



LE MOT À L'HONNEUR

## Réversibilité

Conformément aux principes de « l'héritage » qui guident la conception du Village des athlètes, la réversibilité signifie par exemple :

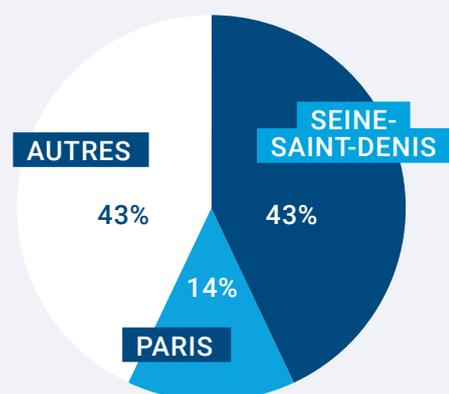
- la transformation des logements des athlètes en logements familiaux ;
- la reconversion des parkings si l'utilisation de la voiture continue de reculer.

La réversibilité se réfléchit dès aujourd'hui sur l'ensemble des espaces amenés un jour ou l'autre à connaître d'autres vies dans le futur !

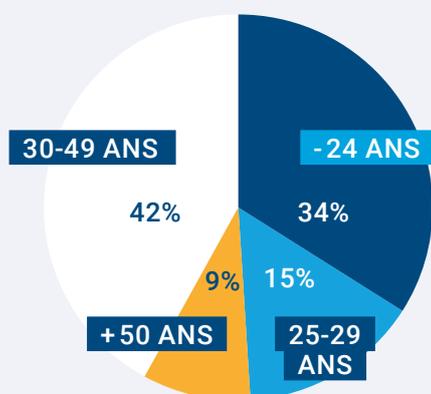
## EN CHIFFRES

## Profil des 343 premiers bénéficiaires de clauses d'insertion

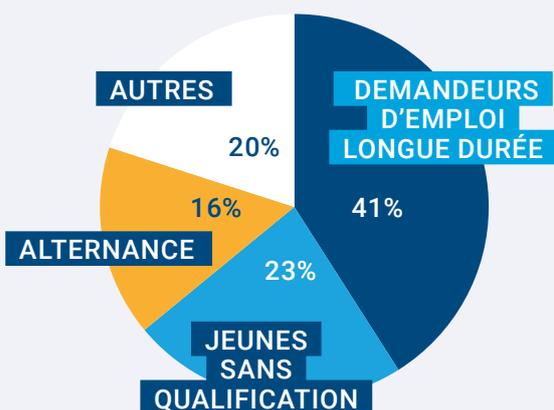
Origine géographique :



Âge :



Parcours professionnel :



## Faire des Jeux un moteur pour l'emploi local

Dans le même esprit que la Charte sociale Paris 2024, la SOLIDEO s'est dotée d'une Charte en faveur de l'emploi et du développement territorial. Celle-ci fixe notamment des objectifs pour favoriser l'accès aux marchés publics des TPE-PME et des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) et promouvoir l'insertion.

*Rencontre avec François Anquetil, chargé de mission reporting et clauses sociales à la SOLIDEO, et Richard Gendron, directeur de l'emploi à Plaine Commune.*

### QUELS DISPOSITIFS AVEZ-VOUS MIS EN PLACE POUR QUE LE CHANTIER DU VILLAGE DES ATHLÈTES BÉNÉFICIE AU TERRITOIRE ET À SES HABITANTS ?

**François Anquetil** : La SOLIDEO s'est entourée de professionnels pour concrétiser ses engagements et s'assurer que la Seine-Saint-Denis profite au maximum des retombées économiques et sociales des projets qu'elle accueille. Nous avons ainsi conventionné avec des opérateurs tels que la Maison de l'emploi de Plaine Commune, l'EPT Paris Terre d'Envol et Ensemble Paris Compétences, dont les équipes de « facilitateurs » ont pour mission de faire le lien entre les entreprises titulaires des marchés publics, les personnes éligibles à l'insertion et les petites et moyennes entreprises du territoire.

**Richard Gendron** : A l'échelle de Plaine commune, nous avons mis en place une équipe constituée de deux agents au siège qui anime un réseau d'un à deux facilitateurs par ville. Ces derniers sensibilisent les maîtres d'ouvrage à la question de l'accès des petites entreprises à leurs appels d'offre ; et cherchent à faciliter, auprès de toutes les entreprises, la mise en œuvre des clauses d'insertion. Il y a une volonté politique très forte pour concrétiser les engagements qui ont été pris vis-à-vis du territoire et de ses habitants.

### CONCRÈTEMENT, QUELLES ACTIONS SONT MENÉES ?

**RG** : Les facilitateurs définissent des profils et des fiches de poste, les adressent à l'ensemble des partenaires et identifient ainsi les personnes qui peuvent correspondre aux attentes des entreprises, ils montent des formations en fonction des besoins. Dans le cadre d'un programme spécifique, « 2024 : Toutes championnes, tous champions » dont nous sommes les lauréats avec la ville de Paris, nous voulons former 1000 personnes aux métiers liés aux Jeux. Nos équipes travaillent aussi avec les entreprises pour pérenniser les embauches qui vont se faire à l'occasion des Jeux. La création d'un espace dédié, à proximité du futur Village des athlètes, pour faire se rencontrer l'ensemble des acteurs et informer au mieux notre public, nous semble souhaitable. Un forum emploi spécial Jeux se tiendra d'ailleurs le 27 mai prochain (voir encadré p11).

### QUELS SONT LES OBJECTIFS ET OÙ EN EST-ON ?

**FA** : 200 000 heures d'insertion ont été réalisées, sur un objectif de 2,4 millions d'heures cumulées pour l'ensemble des maîtres d'ouvrage ; elles ont concerné pour l'instant 343 bénéficiaires. Avec le démarrage du chantier, on va assister à une montée en charge importante, avec un pic d'embauche en février 2022.

**RG** : La Charte de la SOLIDEO est assez exemplaire car elle ne cible pas uniquement les publics éloignés de l'emploi et dépasse la seule question de l'insertion. Elle va donc nous permettre de toucher un public très diversifié, à l'image de la population de Seine-Saint-Denis, qui compte des personnes en rupture avec le marché du travail mais aussi des titulaires de bac +5 qui sont au chômage. Tous les grands chantiers liés aux Jeux doivent nous permettre d'assurer la montée en compétences et le recrutement des forces du département, dans toute leur diversité.

## Portraits

### « Apprendre un métier, ça me rassure »

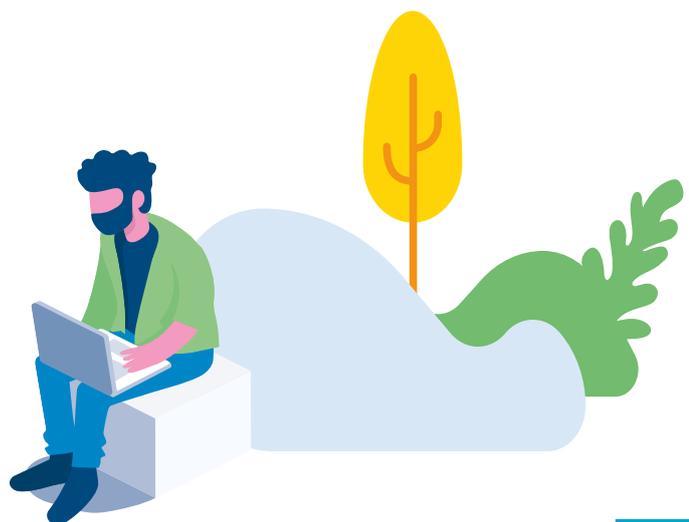
150 jeunes du département de Seine-Saint-Denis seront formés au cours du premier semestre 2021. **Fodié Kébé** et **Moussa Fanguedou**, qui apprennent actuellement le métier de coffreurs-bancheurs, en font partie. Nés au Mali il y a 20 ans, les deux jeunes hommes ont signé en décembre dernier un contrat de professionnalisation d'intérimaire avec l'entreprise d'insertion Humando. « On apprend le métier à l'école, à Montreuil, et on travaille pour Bouygues sur le chantier du lycée Marcel Cachin à Saint-Ouen-sur-Seine », explique Fodié Kébé. Si ce dernier était déjà titulaire d'un CAP de maçonnerie, Moussa Fanguedou, en revanche, n'a connu que les petits boulots, depuis qu'il est arrivé à Paris, à l'âge de 16 ans : « Je suis heureux d'avoir cette formation, confie-t-il. Apprendre un métier, ça me rassure. » Intégrés à une équipe, les deux apprentis se sentent portés par le groupe. Habités à avancer dans la vie sans beaucoup de visibilité, ils espèrent que leur nouveau contrat leur apportera de la stabilité.



COUP DE PROJECTEUR

## Le 27 mai, les Rencontres de l'emploi mettent le cap sur les Jeux

La SOLIDEO a confié à la Direction de l'emploi et de l'insertion de Plaine Commune l'organisation des Rencontres de l'emploi qui se tiendront le 27 mai au gymnase des Docks de Saint-Ouen (sous réserve de la situation sanitaire). Ce rendez-vous facilitera le contact entre les constructeurs qui recherchent des salariés à embaucher et les demandeurs d'emploi du territoire qui veulent postuler.



# En temps de COVID la participation continue

Si la crise sanitaire a contraint la SOLIDEO à renoncer à organiser les rendez-vous prévus dans le cadre de la participation citoyenne au projet, elle a mis en place des sessions virtuelles. De quoi poursuivre les échanges avec la population et le milieu associatif.

Connectés sur Zoom les 3 février, 8 et 14 avril, dans le cadre d'une première phase de participation citoyenne, les habitants intéressés par la conception du Village des athlètes étaient invités à réfléchir à l'aménagement du Mail Finot et des Berges de Seine. « A chaque fois, l'objectif était de donner des clés de compréhension sur le projet et d'échanger avec les habitants sur la vie du quartier en 2025, explique Kristen Lecorgne, chef de projet Participation citoyenne à la SOLIDEO. Comment animer la vie du quartier ? Quelle place donner à la culture, aux sports, au numérique, à la détente ? ».

## RAPPEL DES PRIORITÉS

Définissant l'espace public comme « un lieu favorisant les connexions entre les territoires et créant du lieu social », Romuald Legand, directeur des espaces publics à la SOLIDEO, a aussi rappelé les engagements environnementaux et sociétaux de la SOLIDEO, expliquant que « la conception des aménagements reposait sur quatre leviers : la biodiversité, le bioclimatisme, la réduction du bilan carbone et l'accessibilité universelle ». L'exemple du Mail Finot, axe majeur du futur quartier, en atteste : « Uniquement dédié aux piétons et aux mobilités douces, a indiqué Romuald Legand, il sera fortement végétalisé pour favoriser le développement de la biodiversité. »

## GRANDE DIVERSITÉ DE QUESTIONS

Lors des premières séances, les participants ont posé beaucoup de questions sur la place des mobilités douces, sur l'accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite ou encore sur les

usages à venir des différents espaces. « Une réflexion autour des pistes cyclables le long des berges de Seine est-elle prévue ? », « La SOLIDEO intègre-t-elle les déplacements des personnes malvoyantes ? », « Prévoyez-vous d'utiliser le Mail Finot pour des spectacles et des événements en plein air ? » Interrogations et suggestions ont été consignées par la SOLIDEO qui fera le point sur les propositions recueillies notamment lors d'une réunion de restitution qui se déroulera le 12 mai.

Pour suivre la démarche :  
<https://projets.ouvrages-olympiques.fr/participation-espaces-publics/>



Date clé :

**12 mai 2021**

atelier de restitution de la première phase de participation citoyenne dédiée à l'aménagement du Mail Finot et des Berges de Seine.



Date clé :

**27 mars 2021**

la SOLIDEO rencontrait des habitants sur le marché de Saint-Ouen-sur-Seine. Ce moment convivial a permis à de nombreuses personnes de poser des questions à l'équipe présente et d'échanger sur le projet.



## À vos claviers : aménagez le Village !

La SOLIDEO a conçu un jeu mis en ligne en mars, dont le principe est de permettre aux internautes de déambuler dans le quartier, représenté en 3D, pour le découvrir et pour l'aménager. D'un clic, vous pourrez décider de placer ici un équipement sportif ou là un restaurant ! Conçue sur le modèle d'un célèbre jeu vidéo, cette proposition ludique s'adresse à tous les publics, en complément des ateliers virtuels également proposés.



PARTOUT LES JEUX DE 2024 SE PRÉPARENT

## Les enjeux du futur quartier de la Plaine Saulnier

Enfermée dans un ensemble routier et ferroviaire, la Plaine Saulnier, site industriel historique du nord de Paris, se transforme sous l'impulsion des Jeux.

2024 et 2030 : le nouveau destin de la Plaine Saulnier s'écrit en deux temps. Avec la réalisation, tout d'abord, d'un Centre Aquatique Olympique (CAO) et d'un franchissement enjambant l'A1, qui seront livrés pour les Jeux ; puis l'aménagement à partir de 2025 d'un quartier de bureaux et de logements, organisé autour d'un vaste parc.

### OÙ EN EST-ON ?

Tandis que les opérations de déconstruction et de dépollution du site, propriété de la Métropole du Grand Paris, s'achèveront d'ici fin 2021, la construction du CAO et du franchissement attenant démarrera en août prochain. D'une superficie totale de 15 000 m<sup>2</sup> et situé sur une parcelle de 2,5ha, cet ensemble accueillera pendant les Jeux de 2024 les épreuves de plongeon, water-polo et natation artistique, puis il sera mis à la disposition des habitants du territoire à partir de mi-2025.

### COMMENT DÉSENCLAVER ?

Le franchissement dédié aux mobilités douces reliera à partir de 2024 le CAO et le Stade de France, permettant une circulation apaisée au-dessus de l'A1 et de l'avenue du président Wilson, afin d'accéder au RER B, au quartier du Stade et à la porte de Paris, via la passerelle du canal Saint-Denis.

Un projet de percement du talus de l'A86 est par ailleurs à l'étude pour relier, après les Jeux, le futur quartier Saulnier au parc du Temps des cerises à Saint-Denis.



## 2 questions à... La Métropole du Grand Paris

### QUELS SONT LES ENJEUX DE CE PROJET ?

L'enjeu pour la Métropole du Grand Paris est de réussir la mutation de ce site industriel en un quartier à la fois agréable à vivre et désenclavé. Il s'agit aussi de réussir le pari de la double temporalité, ce site étant conçu pour servir les Jeux de 2024, mais aussi le territoire, dans la logique de l'héritage chère à la SOLIDEO et à Paris 2024.

### EN QUOI S'INSCRIRA-T-IL DANS LA LOGIQUE DE L'HÉRITAGE ?

L'héritage sera, tout d'abord, concret, avec la présence d'équipements sportifs qui seront mis à la disposition des habitants. Quand on sait qu'en Seine-Saint-Denis, un élève de 6ème sur deux ne sait pas nager, on comprend l'importance de construire ce centre aquatique à cet emplacement. L'héritage est également immatériel, à travers l'identité sportive qui sera donnée à ce quartier, invitant ainsi à une pratique régulière d'une activité physique.

COUP DE PROJECTEUR

## Une nouvelle jeunesse pour le stade Yves-du-Manoir

Le stade Yves-du-Manoir à Colombes, qui a vécu les Jeux de 1924, va faire l'objet d'une importante opération de rénovation, pour accueillir en 2024 les compétitions et les entraînements de hockey sur gazon et offrir au territoire des équipements sportifs de qualité. Le stade disposera de nouveaux bâtiments administratifs, d'un terrain olympique et de tribunes réhabilités, de nouveaux terrains synthétiques éclairés (2 pour le hockey sur gazon, 4 de football, 3 de rugby) et d'un nouvel anneau d'athlétisme. Prévu pour deux ans, les travaux doivent commencer fin 2021.





N°4 - Avril 2021 - « Village Magazine » est une publication de la SOLIDEO - Direction de publication : Nicolas Ferrand - Rédaction : Isabelle Friedmann  
 Conception graphique : Sennse - Photographe du chantier du Village des athlètes : Cyril Badet – Autres photographies : Drone Press - Perspectives : Conseil départemental 93 /  
 Nicolas Toury Architecte / Pichet/Legendre / Groupement CDC, CDC Habitat, Icade Promotion / Groupement Nexity SA, Eiffage Immobilier IDF, CDC Habitat et Groupama  
 Immobilier / Empreinte / Paris 2024 - Impression : 100 % papier recyclé

## VOUS INFORMER SUR LE VILLAGE

En complément des Villes et de Plaine Commune, la SOLIDEO déploie un dispositif de communication complet pour vous informer des travaux du Village des athlètes et pour vous associer au projet tout au long de sa réalisation.



Un site Internet  
[projets.ouvrages-olympiques.fr](http://projets.ouvrages-olympiques.fr)



Un compte Instagram  
[@solideoheritage](https://www.instagram.com/solideoheritage)



Une **newsletter** (par e-mail, sur abonnement depuis le site Internet) et une **lettre d'information** distribuée en boîtes aux lettres.



Une adresse de contact pour échanger avec l'équipe et poser toutes vos questions :  
[info-chantier@ouvrages-olympiques.fr](mailto:info-chantier@ouvrages-olympiques.fr)



Et des **rencontres organisées près de chez vous et à distance** avec l'équipe projet : [participer@ouvrages-olympiques.fr](mailto:participer@ouvrages-olympiques.fr)  
 Inscriptions sur le site Internet.